

# MARION Joseph

## *Conseiller Général de la Suisse Niçoise à la Belle Époque*

Éric GILI

*Professeur d'Histoire Géographie au Collège de la Vésubie*

[Chandolent@gmail.com](mailto:Chandolent@gmail.com)

Joseph MARION... depuis peu, un chemin porte son nom, l'ancien « chemin noir », inauguré l'an dernier par la Municipalité de Saint-Martin-Vésubie. L'acte n'est pas anodin. De fait, la commune s'était déjà prononcée, sous la municipalité du Docteur FULCONIS par sa délibération du dimanche 4 mai 1924. Comme il l'indiquait à son collègue le Docteur LEYMARIE, il avait été délibéré de baptiser du nom « de son regretté conseiller général ... la voie qui part de la place Saint-Jean et va vers la scierie du Brusquet » (il s'agit aujourd'hui de la rue Rumpelmeyer).

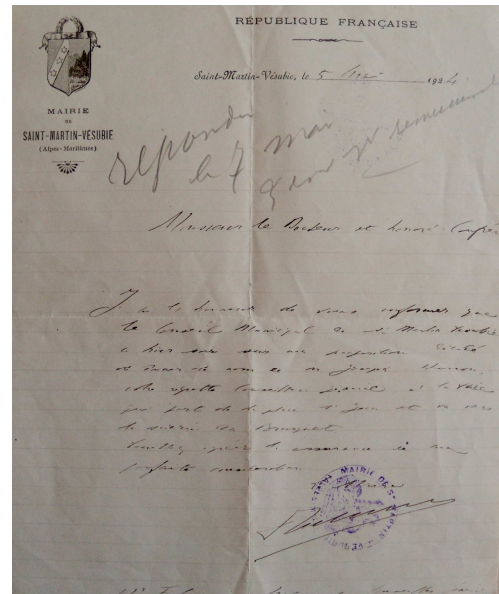
Mais pourquoi s'intéresser à ce personnage, certes conseiller général du canton de Saint-Martin-Vésubie / Venanson, mais dont peu de personnes entretiennent encore la mémoire ?

L'enquête débute il y a quelques mois, par un mot d'Anne-Marie GUARINI, sa petite-fille, adressé à M. le Maire de Saint-Martin, lui faisant part d'une copie d'un ouvrage, les *Guides des Beaux Sites des Alpes-Maritimes* concernant les « Stations d'été » et tout particulièrement la « Vallée de la Vésubie » dite aussi « Suisse Maritime » publié en 1911. L'auteur, Philippe CASIMIR, adresse un éloge tout particulier à Joseph MARION, alors tout récent Conseiller Général des Alpes-Maritimes, élu sur le canton de Saint-Martin-Vésubie où il possède sa villa de Villégiature.

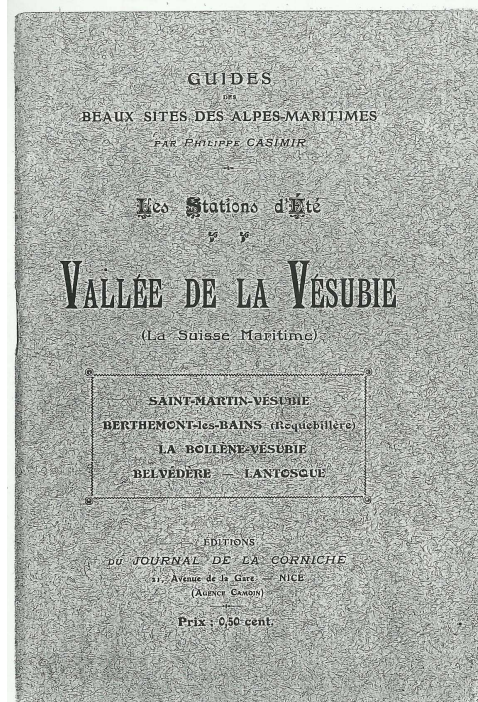
Après avoir rencontré Anne-Marie, il m'a été possible d'effectuer une prospection dans l'histoire domestique du personnage. Sensible à la mémoire de nos Anciens, Anne-Marie a mis à ma disposition quelques centaines de documents familiaux, en toute confiance. Il s'agit d'une source exceptionnelle, directe, inédite, capable de nous faire entrer dans l'intimité d'un personnage important du début du XXe siècle.

Le fonds peut-être classé en deux thèmes : d'une part des documents officiels, entendez des actes de naissances, mariages, relatifs à sa carrière professionnelle, ou encore quelques correspondances..., qui couvrent la totalité de la vie de Joseph MARION ... d'autres part une masse conséquente de factures et documents annexes s'échelonnant entre 1887 et 1914.

Un rapide examen de la documentation permet d'établir un questionnement qui pourra *a priori* nous éclairer sur les premiers temps de la « Suisse Niçoise ». S'il n'a pas été possible de connaître les raisons du choix de Saint-



*Lettre du docteur Cagnoli maire de Saint-Martin-Vésubie au beau-fils de Joseph Marion, le docteur Leymarie*



*Couverture des Guides des beaux sites des Alpes-Maritimes, 1911*

Martin-Vésubie, les archives familiales sont, par contre, éclairantes pour appréhender l'installation d'un notable au village.

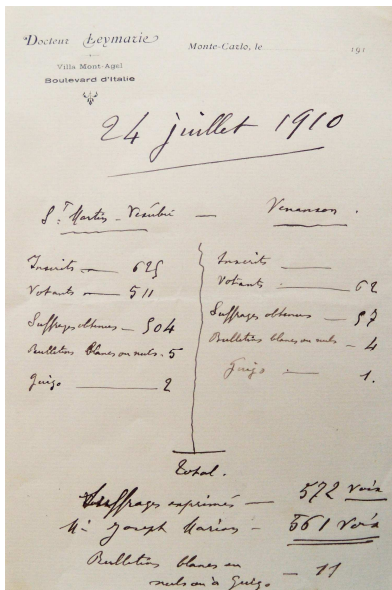
Mais avant d'entrer dans le détail de cette installation, dressons un court portrait de Joseph MARION.

**Portrait d'un notable provincial**

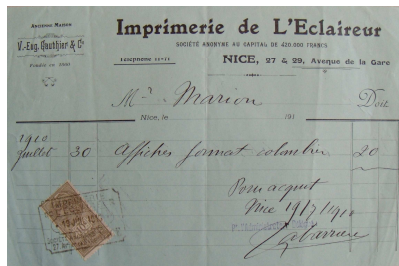
En premier lieu, que savoir nous de Joseph MARION ?

Tout récemment élu Conseiller général, il est le doyen d'âge de l'Assemblée départementale. C'est en cette qualité qu'il préside un instant la séance d'ouverture de la nouvelle mandature, le 3 octobre 1910.

Les élections du 24 juillet précédent ont permis à Joseph MARION d'être élu face au Conseiller général sortant, le maire de Venanson GUIGO, avec 561 voix sur 572 exprimées. En faisant abstraction des bulletins blancs ou nuls, GUIGO a obtenu 3 voix (dont 1 seule à Venanson, sans doute la sienne). Joseph MARION avait, pour soutenir sa candidature, fait imprimer 30 affiches et 1 500 bulletins de vote pour lesquels les factures ont été conservées.



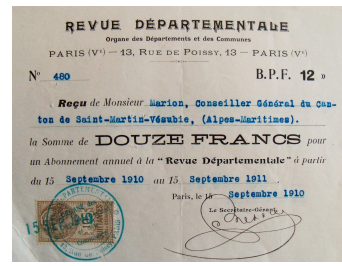
Relevé des votes



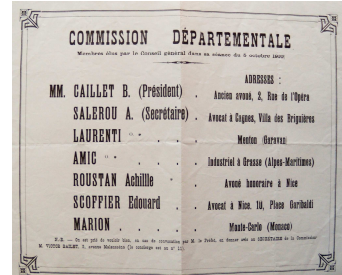
Facture pour affiches électorales



Facture pour bulletins de vote



Reçu d'abonnement



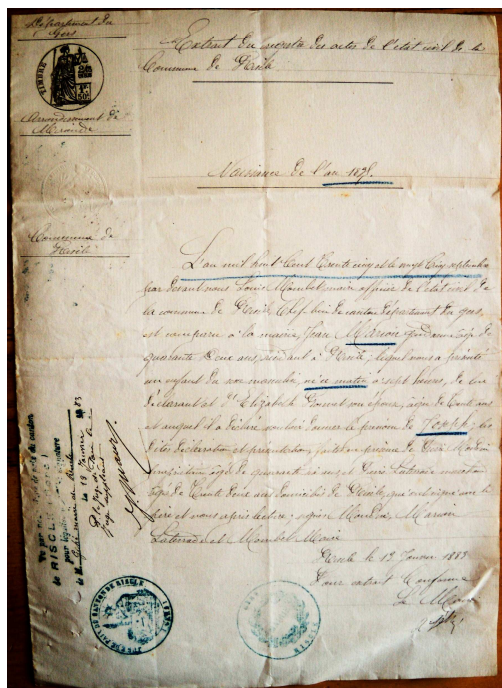
Liste de la Commission départementale

Nous sommes alors en 1911. Joseph MARION a près de 76 ans quand il devient le Conseiller Général de la Suisse Niçoise. C'est la Belle Époque pour le village qui bénéficie pleinement de sa qualité de station estivale, son « Âge d'Or ». Nous avons pu reconstituer une partie du parcours du nouveau Conseiller.

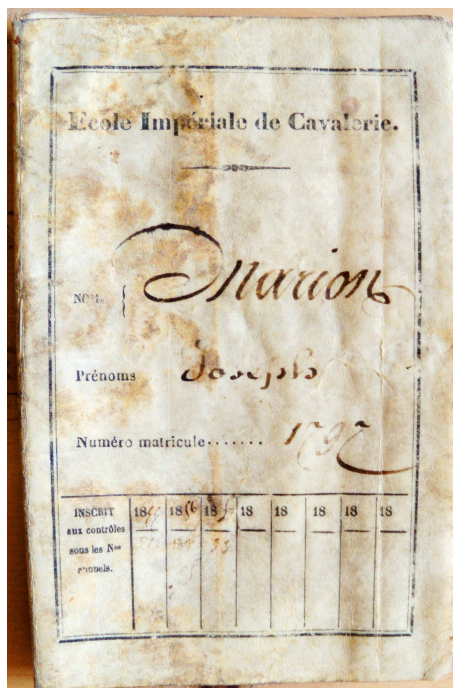
Joseph est né le 25 septembre 1835, à 7 h du matin, à Riscle-sur-Adour, dans le Gers.

Son père, Jean (il a 42 ans, né c. 1793), est gendarme ; sa mère s'appelle Élisabeth BONNET, elle a 30 ans (née c. 1805).





Acte de naissance de Joseph Marion



Couverture du livret militaire de Joseph Marion

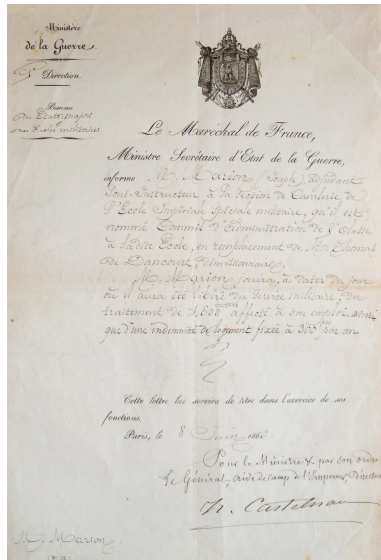
De son enfant, nous ne connaissons rien.

Nous le retrouvons au début de sa carrière militaire. L'influence paternelle n'y est sans doute pas étrangère. Il s'engage en tant que volontaire dans l'armée, en 1852, pour 7 ans... Il a tout juste 17 ans. La situation conjoncturelle s'y prête sans doute. Nous sommes alors quelques mois après le coup d'état de Louis Napoléon BONAPARTE. Jusqu'alors président de la II<sup>e</sup> République, il s'empare du pouvoir en renversant le régime qui l'avait porté à la tête de l'État le 2 décembre 1851. C'est le début du 2<sup>nd</sup> Empire.

Joseph MARION est incorporé le 7 octobre à Auch, toujours dans le Gers, au 6<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs sous le n<sup>o</sup> d'immatriculation 1379.

En 1855, il n'a pas 20 ans quand il est versé à l'École Impériale de Cavalerie à Saumur (le fameux Cadre Noir), incorporé le 28 mars en tant que brigadier. Son cheval, appelé Chibouk, est immatriculé sous le n<sup>o</sup> 2023.

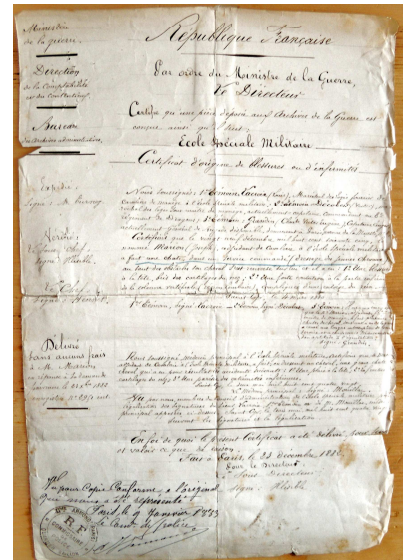
Nous le retrouvons 10 ans plus tard, poursuivant sa carrière militaire. Le 29 décembre 1865, il est adjudant à l'École spéciale Militaire à Saint-Cyr, avec le titre de sous-maître de manège, il est alors victime d'une chute « en service commandé – en fait, lors du dressage de jeunes chevaux – lors d'une épreuve de saut d'obstacle. Pris sous l'animal, il est blessé à la tête, a le nez cassé. Il est aussi victime d'une forte contusion aux lombaires compliquée par une entorse au rein. Les risques existent, même pour un bon cavalier comme l'est MARION. Et de fait, il ne s'agit pas de sa seule chute de cheval en service. L'une d'elle avait, selon l'acte, « très sérieusement compromis son aptitude à l'équitation ».



Acte de nomination Commis 5<sup>e</sup> classe, 1866



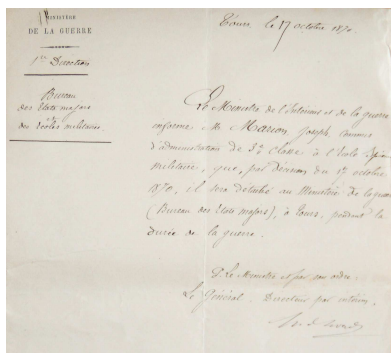
Certificat de bonne conduite, 1866



Certificat d'origine de blessures, 1882

L'année suivante, en juin 1866, alors qu'il est adjudant sous-instructeur à la section de cavalerie de l'École Impériale Spéciale militaire de Saint-Cyr, il est nommé Commis d'Administration de 5<sup>e</sup> classe. Il reçoit un traitement de 1 600 frs auquel s'ajoute une indemnité de logement de 300 frs par an. Deux mois plus tard, le 12 août, il est récipiendaire de la médaille militaire et il semble toujours célibataire, à 31 ans. C'est ce que confirme son certificat de bonne conduite, le 7 octobre de la même année. Le document nous apporte d'autres précisions sur le personnage, sur ses caractères physiques, en précisant sa taille (1,72 m), blond aux yeux gris... et qu'il n'a « aucune infirmité apparente ni cachée qui puisse l'empêcher de reprendre du service ». Nous savons ce qu'il en est pour ses activités dans la Cavalerie.

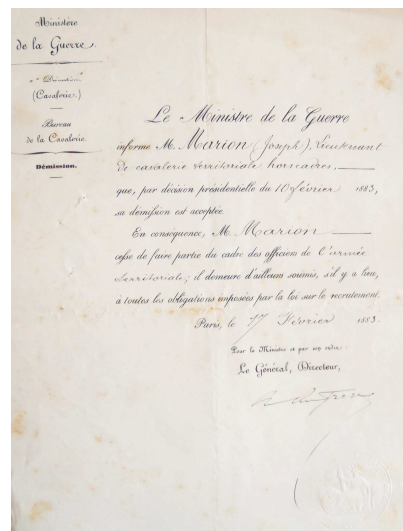
Le 1<sup>er</sup> janvier 1868, il est nommé à la 4<sup>e</sup> classe et reçoit un traitement de 1 800 frs. Il accède à la 3<sup>e</sup> classe au 1<sup>er</sup> janvier 1870 avec un traitement de 2 100 frs, continuant très honorablement sa carrière. Il a alors 35 ans. La guerre contre la Prusse est pour lui une nouvelle occasion de promotion, sans que nous en connaissions la raison. En octobre de la même année, il est détaché au Ministère de la Guerre, au bureau des États-Majors, à Tours, puis réplé à Bordeaux, pour la durée de la guerre. Le siège de Sedan est terminé depuis quelques semaines déjà, l'Empereur prisonnier. Le 16 mars 1871 prend fin son détachement. Il retourne à son affectation d'origine, l'École Spéciale militaire qui a perdu son titre impérial avec l'avènement de la III<sup>e</sup> République. Entre temps, MARION a accédé à la 2<sup>e</sup> classe. Et c'est finalement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1873, qu'il atteint la 1<sup>ère</sup> classe et reçoit un traitement de 2 700 frs (environ deux fois le revenu moyen d'un médecin cantonal). 3 ans plus tard, il reçoit son congé définitif de l'armée, le 1<sup>er</sup> janvier 1876, et est versé dans l'armée territoriale. Il a alors 40 ans.



Nomination au Ministère, 1870



Congés définitif, 1876



Démission, 1883



Sa carrière se termine par sa démission de l'armée territoriale, le 10 février 1883. Il a alors atteint le grade de lieutenant de cavalerie territoriale hors cadre, ce qui lui permet de faire valoir ses droits à la retraite. Il n'a pas encore 48 ans. Il a servi durant un peu plus de 30 ans (du 7 octobre 1852 au 10 février 1883), s'est hissé, de simple chasseur, au grade d'officier (territorial), en passant de la Cavalerie au Ministère, de l'activité de dresseur-formateur à celui de commis d'Administration. Il est en cela un modèle de la méritocratie du Second Empire à la III<sup>e</sup> République.

### *Le Conseiller Général et ses combats*

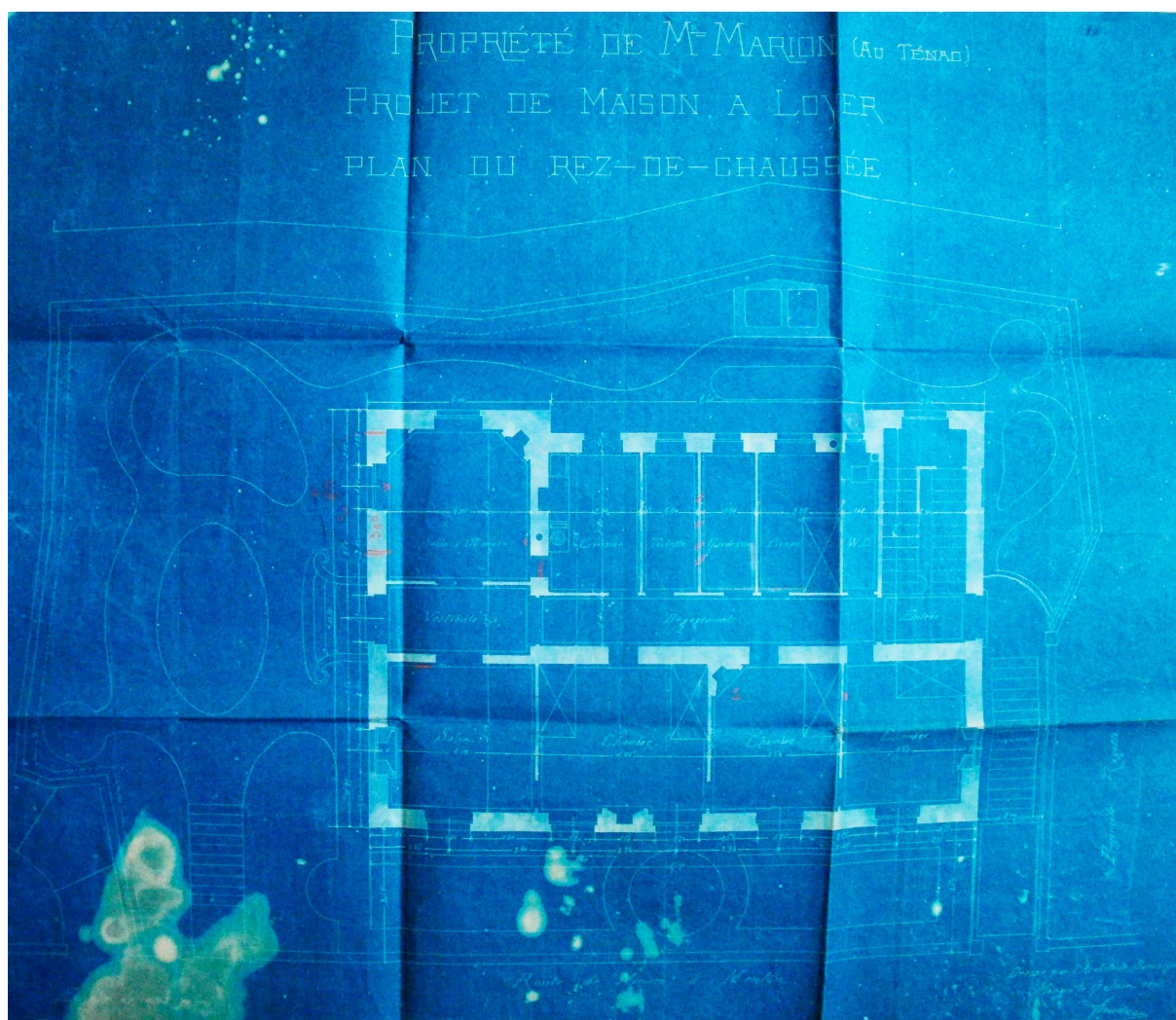


10 ans de la vie de Joseph MARION nous échappent, faute de document, en particulier ceux concernant le temps de son installation sur Monaco. Nous savons seulement qu'il y fait construire une villa, vraisemblablement à partir de 1891 sauf erreur, qu'il baptise « Mont Agel », sous la direction de l'architecte monégasque MÉDECIN.



*Au deuxième plan, Joseph MARION (à gauche) et l'architecte MÉDECIN (à droite)*





Quand les archives familiales conservées se font plus nombreuses, nous le retrouvons à Saint-Martin-Vésubie. Nous ne savons pas non plus ce qui l'a amené à fréquenter notre station. Peut-être doit-on faire le lien avec son installation à Monaco, et aux liens très étroits qui lient rapidement la Principauté à la capitale de la Suisse Niçoise. Toujours est-il qu'il s'y installe vers 1887. À cette date, un relevé cadastral obtenu de l'Administration nous le présente acquéreur de l'importante propriété de l'Inspecteur des Douanes italiennes Lazare RAIBERTI, que nous connaissons bien par ailleurs, au quartier *Deloutra*. L'acte resté introuvable mais il concerne un vaste terrain de 4 ha 6893 m<sup>2</sup> d'un seul tenant, ce qui est exceptionnel à Saint-Martin-Vésubie. Son assiette fiscale, de 348.90 francs annuels, confirme qu'il s'agit-là d'un terrain d'une excellente qualité, aux portes du village. La transaction ne sera portée au cadastre qu'en 1896<sup>1</sup>.

Ce n'est qu'en 1894, à 59 ans, qu'il fait construire une imposante villa sur sa propriété de Saint-Martin-Vésubie. Les plans de la villa sont dressés par le même architecte qui a déjà réalisé sa villa monégasque. Entre temps, il s'est vraisemblablement marié, vers 1883 comme le laisse entendre la demande d'acte de naissance qu'il formule auprès de sa commune de naissance le 13 janvier de la même année, en vue sans doute de la cérémonie nuptiale.

À Saint-Martin, Joseph MARION entretient à l'évidence une vie sociale très riche, car nous le retrouvons, à la veille de son élection au Conseiller général des Alpes-Maritimes, faisant état de ses différentes qualités : Membre Bienfaiteur et membre d'honneur de plusieurs sociétés de Bienfaisance et Secours Mutuels, Reboisement, etc... Membre de la Chambre de Commerce Extérieure et Coloniale de France... Il est aussi...

<sup>1</sup> Ces informations infirment et précisent celles rapportées dans mon article « Ouverture du Haut Pays et transformations du patrimoine des élites sociales. En suivant l'exemple de la famille CAGNOLI de Saint-Martin-Vésubie, 1860-1940 », in *Patrimoines du Haut Pays* n° 10, 2009, p. 150. J'y énonçais le transfert des biens de Lazare à son frère Charles afin de préserver la plénitude du patrimoine familial. Il y a ici, dans cette vente, une rupture plus profonde qu'il ne m'était apparu alors. Il reste à en connaître la cause.

Vice-président d'Honneur et ancien Président du Comité de Bienfaisance de la Colonie Française de Monaco *depuis le 1<sup>er</sup> mai 1899* ; Président fondateur et membre d'honneur de la 40<sup>e</sup> section de la Société de Secours Mutuels des Médaillés Militaires de France *depuis le décembre 1903* ; Administrateur de l'Hôpital de Monaco *depuis le 5 janvier 1906* ; Président du Conseil d'Administration du Mont-de-Piété de Monaco *depuis le 1<sup>er</sup> juin 1907* ; Président de la Société Hippique de Menton (Cap Martin) *depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1907* ; Président d'Honneur et Membre Bienfaiteur de la Société de Préparation Militaire de Beausoleil *depuis le 5 mars 1908* ; tout cela après quatorze ans de services militaires actifs et quinze ans de services civils au Ministère de la Guerre.

Autant d'occasion de lier des relations mondaines dont il peut faire bénéficier la capitale de la Suisse Niçoise. Ces éléments ont sans aucun doute joué, et il se prévaut de ces nombreux titres au moment de son élection.

L'intense vie mondaine qu'il entretient au village (mais aussi à Monaco), la « propagande en faveur de la ville de son choix qui a d'heureux effets » comme le proclame Philippe CASIMIR, l'auteur du Guide déjà cité, mais surtout ses actions en faveur de Saint-Martin, ont encore renforcé sa notoriété locale.

Le 3 octobre 1910 a donc lieu la première séance de la nouvelle assemblée du Conseil général. Joseph MARION la préside, en tant que doyen d'âge. Il prononce la première allocution. Après avoir salué la fière Assemblée qui l'accueille, il rend hommage aux notables élus qui représentent notre département au Parlement. Il applaudit ensuite à l'accession au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur du Préfet, André de JOLY, présent lors de cette séance inaugurable. Il souligne également les honneurs reçus par certains de ses nouveaux collègues (AMIC et SEYTRE, respectivement Officier et Chevalier de l'Ordre National). Puis salue les départs, souligne l'arrivée de nouveaux élus. Fidèle à ses principes de modernité – car, nous le verrons, Joseph MARION est un homme ouvert, apte à adopter la nouveauté du progrès – il en profite pour célébrer la récente « Conquête de l'Air ». L'aviation, qui, en tant qu'ancien militaire et fervent patriote, lui paraît être « la quatrième Arme – dit-il – un nouvel appoint en faveur de la paix universelle ». Nous apprécierons l'analyse du spécialiste face aux tensions martiales qui secouent le pays depuis de nombreuses années, à l'avant-veille de la Grande Guerre... Terminant son discours, il ouvre à l'élection du Président.

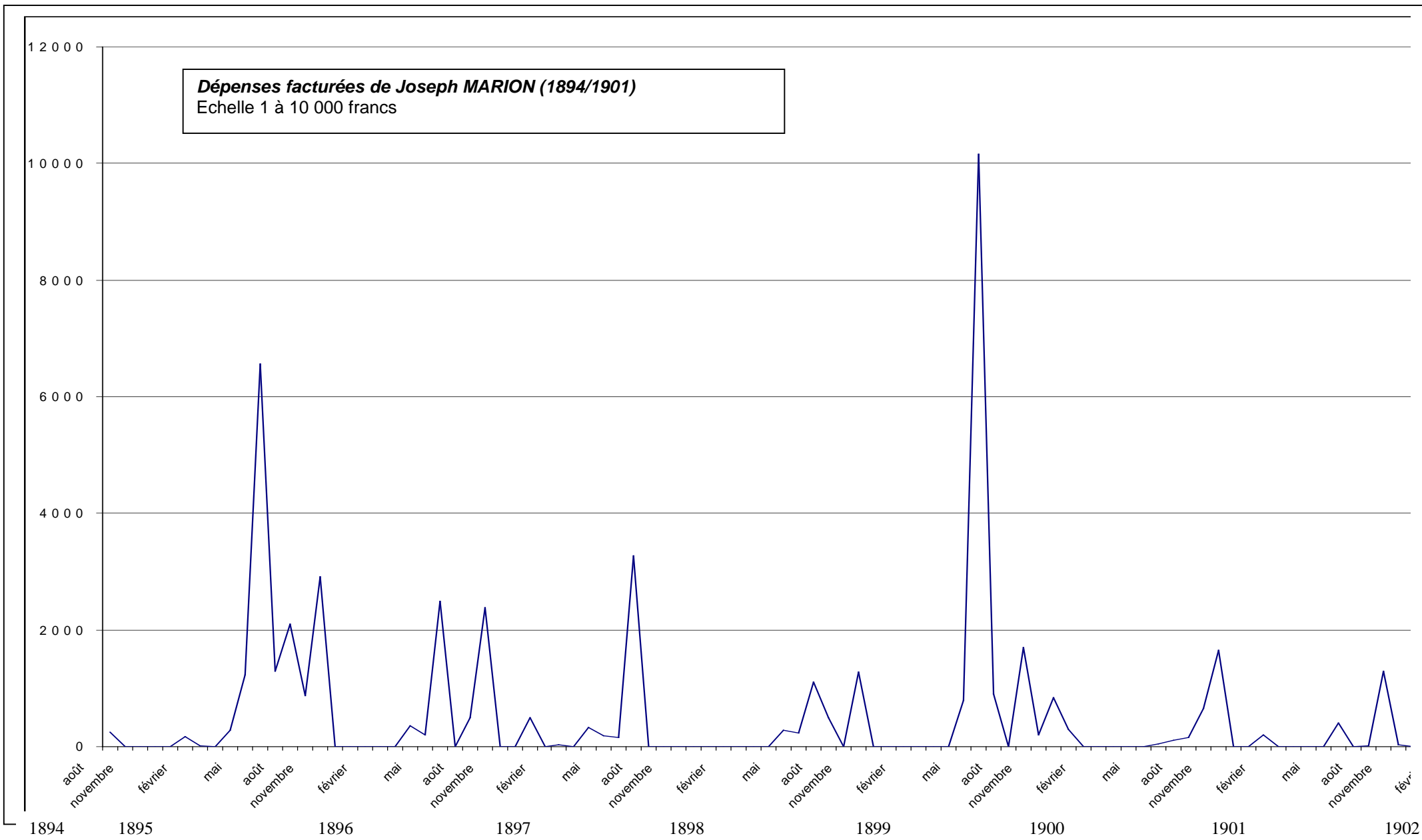
Deux jours plus tard, il est lui-même élu à la Commission départementale, sous la direction de B. CAILLET. Il y siègea jusqu'à sa disparition.

Homme de conviction, nous pouvons suivre quelques-uns de ses « combats » pour moderniser la vie du village. Joseph MARION se saisit en premier lieu du problème des communications, en s'attachant à proposer de nouvelles solutions pour assurer le passage du chemin de grande communication vers le Valdeblorre. Il espère ainsi réaliser le « bouclage » entre la Vésubie et la route de la Tinée.

À bien analyser le tracé proposé, nous y retrouvons en grande partie celui que nous pratiquons de nos jours pour accéder à La Colmiane et à Saint-Dalmas. Seule divergence sérieuse, son point de départ, est projeté à partir de Saint-Nicolas, où s'élance l'ancien chemin gagnant le Valdeblorre. Le passage par le col Saint-Martin permettait d'ailleurs une circulation à meilleure altitude par rapport à la variante du projet qui gagnait les Colmianes depuis Venanson (respectivement 1 540 m contre 1 656 m).

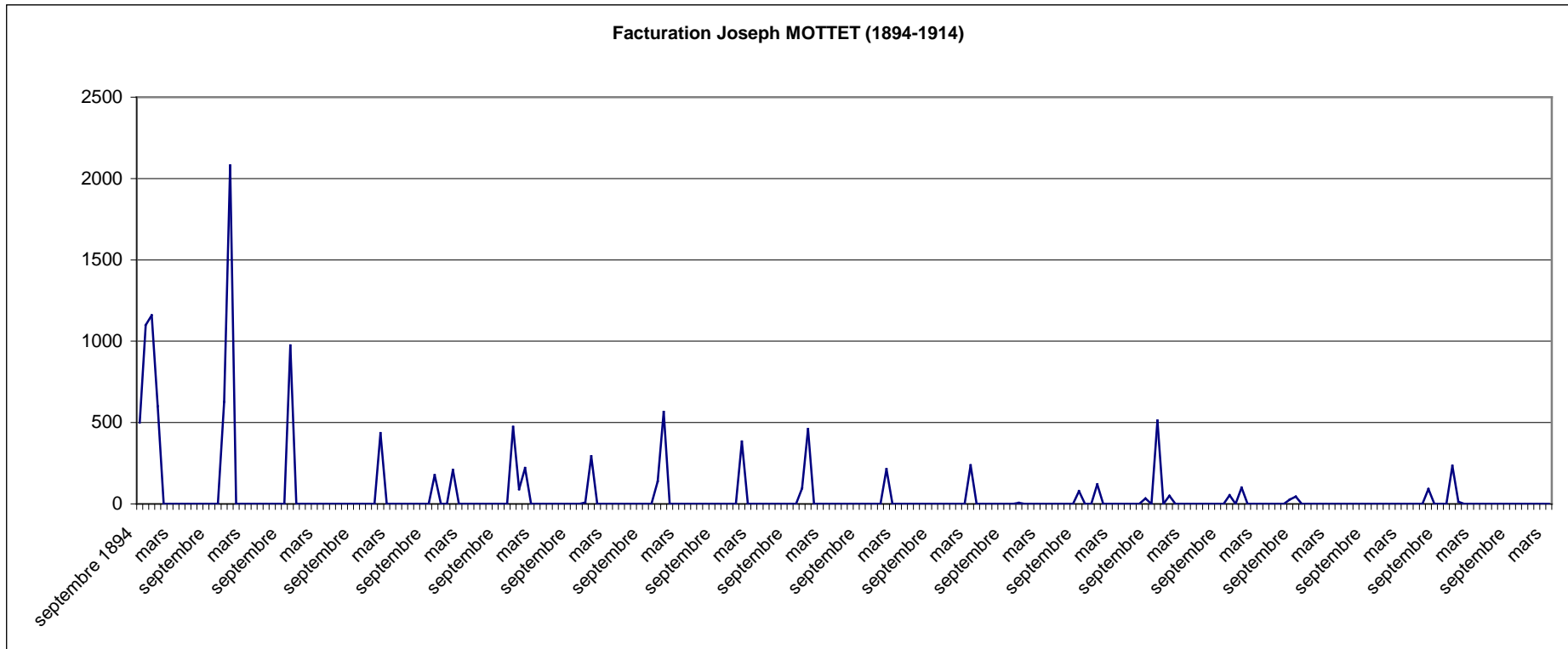
Quelques notes éparses conservées nous permettent d'appréhender Joseph MARION au quotidien, accueillant les autorités, sollicitant des soutiens, faisant avancer les dossiers : qu'il s'agisse de la jonction avec le Valdeblorre, des problèmes récurrents rencontrés par le tramway tout récemment arrivé au village (« dont la réputation légendaire n'est plus à faire »), ou encore l'amélioration de la route de Venanson, de la création d'une école maternelle dans ce même village... Les exemples de problèmes dont se saisit Joseph MARION sont nombreux.

Il est, effectivement, par ses réalisations, un homme tourné vers la Modernité et l'amélioration du bien-être public. Ses investissements, à titre personnel, pour l'électricité et l'alimentation en eau, en témoignent. C'est encore ce que rapporte Philippe CASIMIR dans son Guide quand il rappelle que le Conseiller Général, homme évergète, venait, quelques semaines après son élection, de financer sur ses deniers personnels la nouvelle adduction d'eau publique. Il me semble s'agir plutôt du captage de la *Mairis* en 1911 (la *Serra Cremàü* est plus tardive, en 1914. Il avait offert dans cet objectif la somme considérable de 12 000 francs aux finances communales.



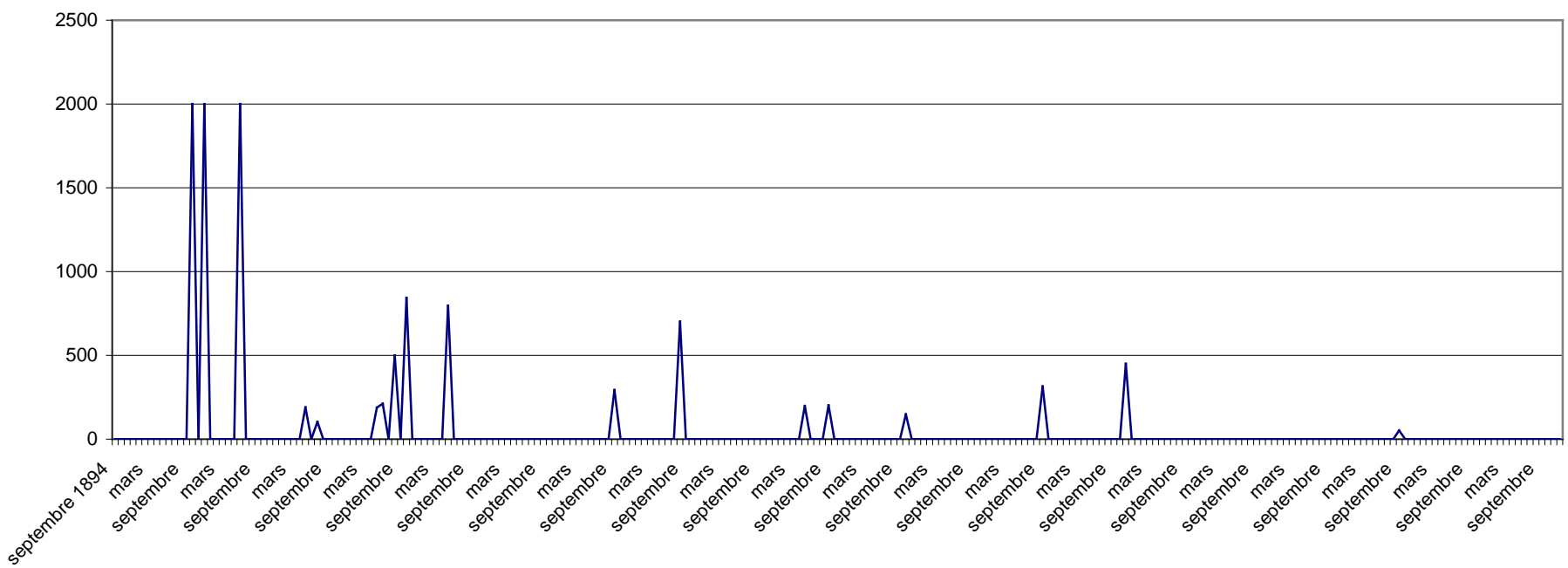


**Dépenses facturées de Joseph MARION (1902/1914)**  
 Echelle 1 à 1 700 francs



1902      1903      1904      1905      1906      1907      1908      1909      1910      1911      1912      1913      1914

Facturation Joseph GRINDA (1894-1914)





### *La villa de Villégiature*

Revenons à la construction de la villa de Saint-Martin-Vésubie. Elle s'élève encore de nos jours au quartier *Deloutra*, sur la rive droite de la Vésubie. On se souvient que ce quartier était appelé, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, Les Condamines, le *con-dominium*, les « belles terres » que se partageaient depuis lors Venanson et Saint-Martin, et étaient tenues jusqu'à l'époque de Joseph MARION par la notabilité villageoise.

Il n'existait jusqu'alors, sur la propriété Lazare RAIBERTI, qu'une bâtisse, à laquelle s'adosse un petit bâtiment rural et un jardin. Autour de ces structures bâties s'étendent des prés, des champs et des châtaigniers.

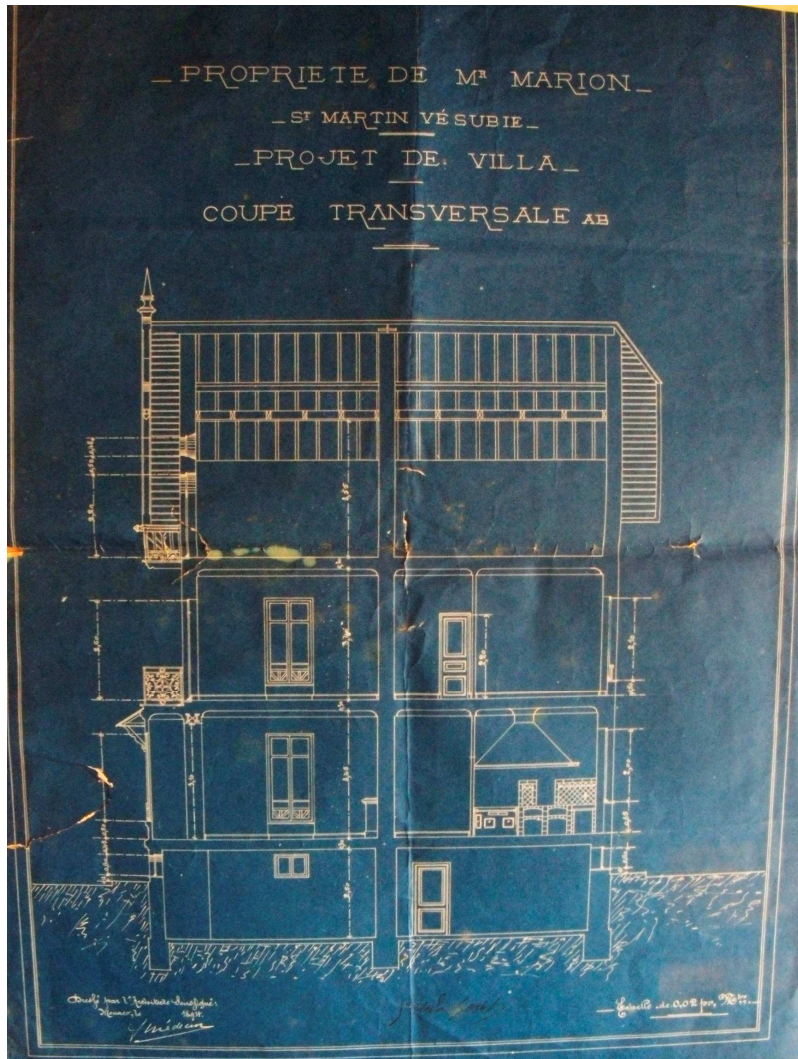
L'œuvre de Joseph MARION fut celle d'un bâtisseur. Elle fut d'ailleurs complétée et développée par son beau-fils, le docteur LEYMARIE. La collection de photographies conservée par Anne-Marie GUARINI nous permet de reconstituer l'évolution chronologique des transformations affectant l'ancienne maison rurale de Lazare RAIBERTI.

La photographie qui semble la plus ancienne montre une bâtisse originelle qui se développe dans un environnement rural traditionnel, où les métayers et les vaches du troupeau familial sont présents. Une deuxième photographie montre des transformations sensibles réalisées au niveau de la grange. Un auvent a été rajouté, mais il semble avoir déjà existé dans une période antérieure comme le laissent penser les traces conservées sur le mur goutereau. Une rambarde protégeant l'escalier extérieur y a également été rajoutée. Les arbres ont développé leur ramage des branches basses.

Les photographies de famille se succèdent, (avec le Dr LEYMARIE en famille). Puis apparaît une nouveauté, la construction d'une remise toute proche, en cours d'aménagement sur le document conservé. Enfin, une dernière image nous propose une vue un peu plus générale, que l'on peut estimer être la plus récente. Une terrasse avec rambarde remplace le auvent de la maison, une marquise couvre sa porte.

Cette courte chronologie met en évidence les progressives et continues transformations du patrimoine bâti de la famille MARION. Elles sont corroborées par les nombreuses factures conservées.

Le chef de famille a, dans un premier temps, entretenu la maison rurale qui servait alors de logement estival. Quand le projet de villa entre dans sa phase active (1894), il y fait encore exécuter des réparations afin de lui assurer tout le confort lors de son arrivée à Saint-Martin, à hauteur de 251 fcs. Il faut 12 journées de travail du maçon et de son manœuvre pour réaliser des reprises de plâtre, de ciment et de chaux, pour placer 152 malons... mais aussi 4 jours pour améliorer un kiosque qui existe déjà, et encore 1 journée pour restaurer le poulailler auquel il faut rajouter des montants de bois, remettre une serrure, ou encore pour placer le portail de la propriété, action qui prend 4 jours au maçon et son manœuvre...



Mais sa grande œuvre est la villa « Les Cèdres ».

Le plan de l'architecte MÉDECIN peut-être considéré, pour Saint-Martin, comme révolutionnaire. Il n'existe que très peu d'habitats hors de l'enceinte du village. Seules 9 « maisons rurales » peuvent être identifiées sur le cadastre « Napoléonien » de 1874. Il existe aussi, de manière précoce, une première villa installée dans la vaste propriété du *Pra de la Majon* appartenant à la famille CAGNOLI. Elle fait face, sur l'autre rive de la Vésubie, à la maison rurale achetée par Joseph MARION à *Deloutra*.

La villa qu'il projette d'y construire s'élève à proximité. Il s'agit d'un bâtiment sur cave, de forme originale, comprenant un rez-de-chaussée, un étage agrémenté d'un bow-window, et un niveau mansardé.

Le devis présenté par l'architecte et signé par l'entrepreneur Joseph GRINDA installé à Saint-Martin, le 4 septembre 1894 (depuis Monaco), entre dans le détail.

Il faut tout d'abord établir la plate-forme nécessaire à l'établissement de la villa. Le travail de fouille oblige à déplacer le déblai enlevé sur la planche supérieure pour le déverser sur celle placée en position inférieure et à former un chemin d'accès pour la villa. Au total, 980 m<sup>3</sup> sont ainsi transportés. Le creusement de la cave et des fondations oblige encore à extraire plus de 210 m<sup>3</sup>. Ce travail préparatoire coûte déjà 1 163 francs au propriétaire...

La construction de la structure oblige à construire près de 290 m<sup>3</sup> de murs pour un total de 3 736 francs, ensuite crépis par trois couches de mortiers de chaux hydraulique. S'y ajoutent la mise en œuvre des briques des cloisons pour près de 230 m<sup>3</sup>. La chaux de « Contes-les-Pins » est utilisée concurremment au ciment Vicat ; moellons « en granit du pays » ; plancher et faux-plancher pour un total de 288 m<sup>2</sup> (1 152 francs), charpente (pour un total à elle seule de 1 446 francs), marches et autres portes en mélèze ; couverture du *bow-window* en écailles vernis rouge tour vert ; linteaux des 19 ouvertures de la maison en ardoise recouvrant la structure de poutrelle de fer en « I », pignon avec arc en ogive, poinçon avec pointe de diamant et épi ; consoles chantournées avec culots pointes de diamant ; escalier à l'anglaise en mélèze avec sa rampe en fer forgé et main-courante en noyer (623 francs pour ce seul linéaire de bois et de métal), marches en bois de châtaignier pour l'intérieur et marches de la maison en marbre ; dallage en ciment Vicat autour de la maison ; carrelage en carreaux de ciment comprimé (un peu plus de 27 m<sup>2</sup> pour le vestibule, les embrasures, le perron, la salle de bain... dont le motif est choisi par le propriétaire) ; tomettes de Salernes pour la cuisine ; 2 grosses cheminées en marbre blanc au rez-de-chaussée et 4 plus petites à l'étage (pour un total de 320 francs), équipements sanitaires avec le potager de la cuisine, l'évier en grès émaillé de type anglais, peinture à fresque (pour 521 francs) aux plafonds, murs, salle de bain, cabinet de toilette et watter closet dont le cabinet est recouvert d'un siège battant en noyer verni au tampon... Les salles sont enfin couvertes de papier peint, également choisi par le propriétaire : la salle à manger, la chambre du rez-de-chaussée, la grande chambre de l'étage et les 3 plus petites, mais aussi les 3 des mansardes destinées à la domesticité de la maison, pour un total de 285 francs.



Le total du devis s'élève à la somme considérable de 23 650,19 francs. Une somme que l'on peut comparer au don à la commune que Joseph MARION attribue pour 12 000 francs afin d'améliorer l'adduction en eau publique du village.

Il s'inquiète également de l'aménagement de la villa, alors même que les travaux ne sont pas terminés. De nombreux ustensiles de quincaillerie et d'équipements sont acquis dès le mois de février 1895 chez Andréolis & Pocard de Nice (511 francs), Granoux & Barbier (450 francs pour la salle de toilette), ou encore du mobilier chez Brouchier de Nice (pour près de 3 500 francs). Les très nombreux achats de vin, s'ils sont destinés à Saint-Martin (mais rien ne l'indiquent), peuvent laisser penser que Joseph MARION organise également sa cave, marque significative de sa qualité sociale : 106 francs du Domaine Fontanès dans le Gard, 81,95 francs du Domaine de l'Espérance à Narbonne... (et encore jusqu'à tardivement, en 1913, provenant de chez DEJEAN, dans le Jura, pour 205,35 francs).

Le chantier a été essentiellement réalisé par des artisans locaux. Il a pourtant été retrouvé sur les murs de la villa un dessin qui rappelle l'intervention des Compagnons du Devoir<sup>2</sup>, portant la devise : « un bon, un pur, un artisan charpentier d'autrefois qui aimait son métier ». Mais peut-on le rattacher à l'un des réalisateurs de la maison ? Ou peut-être s'agit-il d'une intervention de deuxième main lors de l'une de ses restaurations ? Ou simplement d'un hommage de Compagnons restaurateurs à celui qui avait réalisé la première charpente ? Reste l'émotion de la découverte.

Ce chantier est effectivement l'occasion de voir intervenir de nombreux artisans locaux. Les archives mises à notre disposition nous ont permis de retenir 263 factures inscrites dans une chronologie qui s'échelonne entre 1887 et 1914. Elles représentent un total conséquent de dépenses qui s'élève à 65 323,27 francs (plus de 2 419 francs par an, soit l'équivalent du traitement annuel du Commis de 2<sup>e</sup> classe qu'était Joseph MARION en 1873).

Parmi celles-ci, 23 concernent l'entrepreneur Joseph GRINDA (8,7 % du total), 21 du menuisier Joseph CONVALISIER (8 %), mais surtout 52 sont produites par le « ferblantier » aux multiples activités Joseph MOTTET (20 %). Tous trois interviennent auprès de Joseph MARION entre 1895 et 1913, soit la quasi-totalité de sa présence à Saint-Martin, et représentent plus d'un tiers de ses interlocuteurs locaux. Par contre, le total des dépenses de Joseph MARION pour honorer ses factures s'élève à 31 706,55 francs. Si on le reporte au total des 49 239,19 francs de « dépenses locales », celles qui concernent directement nos trois artisans atteignent 64,4 % du total. En les séquençant sur l'axe chronologique, chacun n'intervient pas dans le même temps. Joseph GRINDA, intervient massivement au début et pour la construction de la villa, puis de moins en moins jusqu'en 1899, et quasiment plus après cette date, sinon pour de petits travaux d'aménagements. Il en va de même pour Louis CONVALISIER. Par contre, Joseph MOTTET se présente comme un fournisseur régulier de la famille MARION, qui se fournit régulièrement chez lui durant ses périodes de villégiature.

Il est à noter, mais ce n'est pas une surprise, que dès 1896, les dépenses de Joseph MARION à Saint-Martin cadrent parfaitement avec sa présence saisonnière, entre les mois de juin et d'octobre de chaque année. L'exemple est significatif de l'importance de cette économie estivale pour la station qu'est devenu Saint-Martin-Vésubie dès les premiers temps de l'Annexion.

Sur un total de 15 artisans identifiés comme « locaux », trois autres retiennent l'attention. Il s'agit des maçons BOFFA (3 documents entre 1897 et 1901) qui intervient auprès de MARION durant quatre années pour une dépense de 1 601,47 francs ; de THUS (9 documents entre 1896 et 1900) sur 4 ans pour 1 067 francs ; de MARIO (7 documents entre 1899 et 1900) une année durant pour 2 197 francs. Enfin, le serrurier RIBOTTI (10 documents entre 1895 et 1914) sur près de 20 ans pour un total modeste de 513,45 francs. Mais aussi, et de manière plus anecdotique le cafetier AIRAUDI, un autre AIRAUDI maçon, le plombier BAILE, un autre plombier BALLOCCO, le commerçant en alimentation COTTALORDA, les transports MAÏSSA et ROLLAND, enfin la scierie RAIBAUT. Ils permettent de décrire assez précisément l'environnement commercial du village de Saint-Martin durant cette période essentielle de la Belle Époque, de l'enrichir d'une image dynamique de l'activité économique.

Revenons à 1895, année qui voit débiter les travaux de la villa. Une première tranche est livrée l'année suivante par l'entrepreneur Joseph GRINDA. La grange, la « vieille villa » et la « maison neuve » sont l'objet de nombreux travaux durant cette période : maçonnerie, fouilles, création d'une citerne, d'une cave (où est construit un petit bassin)... le gros œuvre est réalisé en une année.

Mais les travaux de Joseph GRINDA ne s'arrêtent pas là. Il est amené à réaliser le kiosque, pièce centrale de la maison dite de « Villégiature », dont les travaux de maçonnerie sont soldés mi-août 1898 pour 844 francs. Nous savons par ailleurs qu'il existait déjà un premier kiosque au moment de l'installation de Joseph MARION, mais nous n'en connaissons pas le devenir.

---

<sup>2</sup> Information et relevé communiqué par Christophe Beniamino

En octobre 1895, Louis CONVALISIER avait livré les volets, ce qui laisse penser que le bâti est alors bien avancé. Il sera d'ailleurs chargé toutes les années d'assurer leur pose en fin de saison (en octobre, pour l'hiver) et leur dépose dès les beaux jours revenus pour les remplacer par des stores (pour l'été) L'année suivante, il fournit des pièces pour le pigeonnier, du poulailler, de la réfection de la maison dite « du paysan » et de la vieille villa. Il réalise, en plus des charpentes, les balcons en mélèze ; il crée également les tables (celle de 3 m du grand salon), le buffet de cuisine, un autre en bois de cerisier et surtout le « grand kiosque couvert en paille » (pour 200 francs). Par contre, l'ameublement principal de la villa se veut refléter la qualité de son hôte. Il est acheté en octobre chez BROUCHIER, fabrique à Puget-Thénières, magasin à Nice. On y trouve une armoire à glace style Louis XV (225 francs), une commode, une servante, la salle à manger (pour 300 francs). L'aménagement intérieur est complété par l'achat d'une pendule de style Louis XIV, chez JANNOT, pour 130 francs. Signe ostentatoire du rang social du propriétaire.

Joseph MARION verse régulièrement des avances à l'intention de ses entrepreneurs. Pour Joseph GRINDA, 2 000 francs le 15 octobre puis de nouveau 2 000 fcs le 22 décembre 1895 ; pour Louis CONVALISIER 200 francs le 15 octobre 1895, 200 francs le 2 mai, 500 fcs le 13 juin 1896... avant que ne soient dressés les factures définitives. Les règlements des travaux s'effectuent généralement mi ou fin septembre, à l'issue de la saison. Nous pouvons imaginer qu'ils sont suivis dès la bonne saison, et toujours vérifiés par l'architecte, qui n'hésite pas à rectifier au crayon rouge et à la baisse les métrés et les coûts proposés au paiement de MARION. Son action est efficace et il fait ainsi économiser plusieurs centaines de francs à son client (par exemple, près de 660 francs sur la facture de l'entrepreneur Joseph GRINDA du 22 mai 1896, certifié en septembre), jouant pleinement son rôle.

Le principal fournisseur de Joseph MARION dès son installation à *Deloutra*, est, nous l'avons vu, le ferblantier Joseph MOTTET. Le tout premier document conservé est un devis, daté du 12 février 1895, réclamé pour prévoir l'alimentation électrique de la villa en construction. C'est un vœu important de MARION qui fait réaliser « la ligne électrique partant du chemin du moulin et se rendant à sa propriété... à ses frais, qui a permis par la suite l'installation de lampe sur les poteaux plantés ... afin d'assurer l'éclairage [public] de ce dernier ». Le devis s'élève à 800 francs, mais l'intervention négociée de l'architecte MÉDECIN permet de le ramener à 600 le 30 mars. Cette relation met en évidence les échanges épistolaires qui ont lieu en dehors de la présence physique de MARION à Saint-Martin. L'installation est effective avant la fin août de la même année. MOTTET a mise en place une « canalisation aérienne » et vendu des « lustres tiges de Paris » (coût 128 francs), sans oublié d'équiper la cuisine.

Le commerçant saint-martinois founi régulièrement le matériel nécessaire à l'éclairage, mais en plus, MARION s'est abonné pour la saison d'été, dès 1896, pour 7 lampes de 10 bougies, faisant un geste que l'on pourrait qualifier de commercial puisqu'il ramène son coût de 96 à 80 francs (pour 3 mois), afin de s'attacher cette nouvelle clientèle très prometteuse.

Autre amélioration significative, Joseph MARION fait installer en 1908 le chauffage central « par la vapeur... et l'eau chaude » (travaux exécutés les 16 juin). Cet équipement permettra peut-être d'occuper la maison sur une plus longue période dans l'année, sans pour autant que l'installation soit définitive.

Dès son installation, Joseph MARION intervient auprès de la commune. Le 16 décembre, il fait déjà preuve de libéralité afin d'accélérer les travaux entrepris par la Municipalité pour restaurer le pont de l'*Afachario*, des Facheries En plus d'être le passage historique reliant Saint-Martin à Venanson, MARION est directement intéressé par son usage qui lui permet d'accéder au village directement. Son aide est la bienvenue, versant 500 francs à la Trésorerie municipale. Mais notre donateur va plus loin. Il s'intéresse à faire suivre la réalisation d'améliorations, principalement avec la remise en état du caniveau (entendons canal) qui amène l'eau de la rivière depuis ce pont. Son agent local, le notaire Maître FILIPPI, se charge des relations directes avec les autorités et protagonistes, le maire FULCONIS mais aussi le conducteur des travaux des Ponts & Chaussées PANQUIN. Il s'engage d'ailleurs à suivre la réalisation auprès de ce dernier, pour assurer à son client que la réalisation soit effective avant son retour au village pour la saison estivale. La somme versée est importante et démontre l'interventionnisme des Estivants, qui bénéficient bien entendu des améliorations au quotidien de la station. Joseph MARION bien évidemment besoin de l'eau du canal pour la période estivale et pour une autre de ses réalisations, son lac...

Si de nos jours celui-ci n'existe plus, il a longtemps fait l'objet de séries de cartes postales qui furent autant d'objets promotionnels de la Belle Époque à Saint-Martin. Il en est même l'un des symboles.

Pour cette réalisation, Joseph MARION fait appel à l'architecte LAUGERI qui propose un projet en 1899. 1 310 m<sup>3</sup> de déblais sont enlevés. L'eau nécessaire est puisée dans le canal de *Deloutra*. Elle est dérivée et donne naissance à une cascade de 15 m de chute créée pour l'occasion, ornée de ronces elles aussi artificielles,



galvanisées. Louis Thus, qui se charge de sa réalisation, estime la construction du bassin entre 13 520 et 20 559 francs. La réalisation coûte au final un total 14 000 francs ! (malgré les corrections de l'architecte). Une fontaine rocaïlle sera réalisé plus tard, amenant l'eau depuis une grotte artificielle.

Pour parfaire le tableau, Joseph MARION fait transporter son bateau, ou plutôt sa barque, le 3 mars 1901. Baptisée « La Loutre » (plus tard *Quo Vadis*), c'est l'entrepreneur local de transport Baptiste MAÏSSA qui se charge de cette tâche. Sur cette barque, la mémoire orale nous rappelle que les lauréats du Certificat d'Études Primaires étaient invités à un tour de lac... Autant de souvenirs qui ancrent également la stature et le rôle du notable estival. Un hangar « à bateau » apparaît de manière anecdotique dans les facturations à destination de Baïle en mai-juin 1909.

Entrepreneur-constructeur-investisseur très actif, la propriété s'agrandit encore sous l'impulsion de Joseph MARION et bientôt du Docteur LEYMARIE. Elle se « couvre » de bâtisses de toute destination. D'autres entrepreneurs en maçonnerie interviennent, tel Jacques MARIO de Saint-Martin, ou Louis THUS, de Nice. C'est sans doute lui qui construit la remise que nous avons déjà rencontré proche de la grange et de l'ancienne maison. Il s'agit alors de travaux d'aménagements autour des constructions principales. Joseph GRINDA n'est pas pour autant remplacé, et nous le rencontrons encore en 1898 établissant « le mur de soutènement de la place devant la villa », ou encore « réparant le canal... [effectuant des] réparations à la vieille villa ».

En juillet 1898, Joseph MARION fait construire un nouveau kiosque par le charpentier Louis CONVALISIER, pour 800 francs. C'est Joseph MOTTET qui fournit le « zinc du kiosque » et qui continue à installer des lampes, rajoute des poteaux électriques à mesure des besoins (pour un coût de 12 francs l'un). Le règlement de la facture effectué l'année suivante à Louis CONVALISIER nous apprend que celui-ci a commandé 154 verres de couleur (pour 133 francs) qu'il a posé, ainsi que les châssis et les pommes de décoration du kiosque... En 1900, c'est encore Joseph MOTTET qui intervient en urgence, le 8 juin, pour remplacer la lampe du kiosque, y placer des stores... C'est encore lui qui réalise la couverture en paille du kiosque du lac.

Autant d'éléments qui nous aident à mettre en scène le décors de la Belle Époque à Saint-Martin et le rôle d'investisseur des estivants qui établissent les premières villas de villégiature. Comme il se doit, le Docteur LEYMARIE fait également construire sa villa en 1913, dans le prolongement de celle de MARION.

### *Vivre en Villégiature à la Belle Époque*

Les séjours de Joseph MARION à Saint-Martin se limitent à la saison estivale. Il y a pourtant une entorse à la règle. Anecdotiquement, c'est la première facture conservée, dans l'ordre chronologique, qui nous le rappelle. Notre notable achète un fusil accompagné d'un équipement complet, chez BRUN LATRIGE de la manufacture d'arme de Saint-Étienne, pour 177,95 francs, port compris. La chasse est encore un sport socialement marqué et très prisé dans la bonne société. Il existe d'ailleurs, parmi les documents familiaux, une collection de photographies représentant le Dr LEYMARIE à la chasse.

Quand il se déplace jusqu'à Saint-Martin, Joseph MARION vient généralement en famille. Pour cela, il se doit de posséder un moyen de locomotion personnel. Nous savons, grâce à une réparation effectuée par le serrurier de Saint-Martin Adolphe RIBOTTI, qu'il en possède un, puisqu'il demande à cet artisan local « une pièce de rechange pour l'hottomobile »... Nous sommes en novembre 1897. S'ensuit une réparation au cabriolet l'année suivante. Nous savons par ailleurs que le 2 septembre 1902 Joseph MARION paie la facture pour la location durant la saison estivale, du 30 juillet au 30 août, d'un victoria (plus gros que le cabriolet, avec 4 roues) et de ses 2 chevaux auprès du loueur François CARLO, de Nice (525 francs par mois). Ses déplacements s'effectuent jusqu'à cette date de manière hyppomobile. Mais, fidèle à son attrait pour les nouveautés, il honore, dès le 1<sup>er</sup> juillet 1904, la facture d'une automobile acquise auprès de FRANZINI & ECCLESIA, fabriquant de voitures de luxe à Paris, pour 804 francs, à laquelle il fait apporter d'importantes modifications dès le mois suivant... Elle doit subir des réparations régulières (réalisées par le plus souvent par le maréchal-ferrant du village !), comme le démontrent les seules factures produites à Saint-Martin (et nous imaginons que d'autres doivent être réglées sur Monaco et ailleurs) en 1909 puis encore en 1912, en 1914... Il faut parfois faire venir les pièces manquantes sur le village, comme les chambres à air commandées directement chez MICHELIN. Mais il s'agit aussi de se fournir l'huile et l'essence nécessaires à son fonctionnement, que fournissent régulièrement Joseph MOTTET ou Louis BALLOCCO.

Pour la bonne société, la Belle Époque est régulièrement ponctuée de fêtes et autres rencontres mondaines. Rappelons-nous que Philippe CASIMIR soulignait l'élégance, voir la magnificence des réceptions organisées par Joseph MARION, après la construction de sa villa « l'une des plus hospitalières de la vallée ». Ces installations ont un coût, et la période estivale dynamise fortement le commerce local qui en bénéficie. Quelques exemples suffiront pour s'en convaincre.